

Lettre ouverte à M. le garde des Sceaux

Le docteur Morlet vient d'adresser au Garde des Sceaux, la nouvelle lettre ouverte que voici :

Monsieur le Ministre,
Je fais de nouveau appel à votre haute justice.

Après ce qui s'est passé à l'audience du 29 février, il est clair que M. Dussaud refuse l'expertise, complète et loyale, acceptée par MM. Fradin.

Que ce soit le diffamateur qui refuse la preuve, cela ne s'est encore jamais vu dans la justice française.

La plainte en escroquerie déposée à Moulins par M. Regnault, au nom de la Société Préhistorique Française et la perquisition qu'il a effectuée lui-même dès le lendemain, ne sont que prétextes pour éviter cette expertise et lui en substituer une autre, préparée et réalisée par les plaignants eux-mêmes.

Pouvons-nous être assurés, dans ces conditions que les objets venant soi-disant du Musée de Glozel sont bien ceux que nous avons exhumés du champ de fouilles ? Rappelez-vous que M. Regnault est resté seul, plus d'une demi-heure dans le Musée, pendant que les policiers exploiraient d'autres pièces et qu'ensuite il en a interdit l'entrée aux membres de la famille Fradin, prélevant et apportant lui-même les objets en vrac dans deux caisses déposées dans la cuisine. Un policier agissant de concert, avait mis sa chaise à côté de la porte du Musée qu'il ouvrait et refermait sur les va-et-vient du plaignant. Et M. Regnault s'est toujours refusé à laisser voir à MM. Fradin les objets qu'il empilait pêle-mêle.

Aucun cachet n'a été apposé sur aucun d'eux. Si bien qu'à l'heure actuelle, la partie civile peut impunément faire annoncer, par une certaine presse, contre toute vérité, qu'on a trouvé des galets gravés dans la chambre de M. Emile Fradin.

Est-il légal, Monsieur le Ministre, qu'un plaignant, non seulement diri-

Les analyses de GLOZEL

Au moment où l'on parle tant des analyses de Glozel, nous avons demandé au Dr Morlet de vouloir bien nous communiquer les documents qu'il possède à ce sujet.

« Voici d'abord, nous a-t-il dit, un télégramme que j'ai reçu d'Oslo, où j'avais envoyé, avant la venue de la Commission, un échantillon des différentes catégories de Glozel : Analyse objets os 16,40 % de matières organiques, aiguille 33,98 % chose naturelle étant en dentine d'aigle de mer. Rapport suivra ». Ce télégramme est signé de deux éminents professeurs de la Norvège, MM. Marstrander et Sommerfelt. Et le docteur ajoute en riant : « L'aigle de mer n'est tout de même pas un poisson du Vareille ».

Mais voici le rapport de l'Institut Minéralogique de l'Université d'Oslo, adressé au Professeur Marstrander :
Oslo, le 15 février 1928.

Monsieur,

Vous m'avez envoyé en décembre par l'intermédiaire de M. le Prof. Goldschmidt une série d'objets trouvés dans la terre, à Glozel, et vous m'avez prié d'examiner s'il y avait moyen de déceler au microscope, sur les objets façonnés en os et en pierre, les traces d'un outil de fer, sous forme d'éclats de fer ou d'acier.

Voici la liste des objets que j'ai eus à examiner :

1. Une pierre plate, ovale, de teinte claire, portant deux échancrures sur les côtés longs (poids d'engin de pêche ?)
2. Un galet perforé
3. Un morceau d'os en forme d'aiguille, d'une matière claire, très dure.
4. (4 a et 4 b) Deux aiguilles d'une matière plus foncée, mais moins dure.
5. Un morceau d'os plat, à deux crochets, dont l'un épointé (harpon ?)
6. Un petit morceau d'os, plat, de forme rhombique, perforé au milieu, un peu entamé.
7. Un fragment de crâne humain.
8. Un petit morceau d'un minéral tendre, blanc.

En examinant ces objets au microscope, nous n'avons pu déceler sur aucun d'eux la moindre trace de fer ou d'acier.

En même temps, l'examen à la lumière ultra-violette des objets en os a montré que l'objet n° 3 provoquait des réactions toutes différentes de celles provoquées par les autres objets et devrait par conséquent, être constitué par une substance osseuse essentiellement différente. En mesurant la perte de substance par ignition qu'éprouvait un éclat de l'objet n° 3, nous avons constaté une perte de 33,98 %. Une épreuve du même genre faite sur l'objet n° 4 a montré une perte par ignition de 16,40 %.

J'ai montré les objets des fouilles à M. Wollebach, conservateur du Musée zoologique. Pour l'objet n° 3, il considère que sa matière a été empruntée à la flèche d'une raie bouclée ou d'un aigle de mer. Le Prof. Dahl, de l'École supérieure d'Agronomie, qui se trouvait présent, a dit à propos de l'objet n° 5 que celui-ci lui semblait être un fragment de harpon, fait d'une matière cornée.

Signé : M. JOHNSON.

Le Dr Morlet ajoute qu'il faudrait encore déduire l'humidité sur ces 16,40 et 33,98 pour cent représentant la perte de substance par ignition. Or, l'humidité est généralement de 7 %. Enfin, il nous rappelle que les os récents contiennent 40 % environ de matières organiques et les os néolithiques fréquemment 20 %.

Mais voici d'autres documents : les fouilles du *Matin*, exécutées aux abords du champ des Morts avaient livré un poinçon en os, et un harpon fragmenté en bois de cervidé.

L'analyse de ces objets a été faite à Lyon par M. le Prof. Couturier, sous la direction de M. le Doyen Déperet

et à Porto par M. le Prof. Pereira Salgado, sous la direction de M. le Prof. Mendes-Corréa. Quoique provenant du même poinçon, les deux échantillons ont donné quelques différences dans le pourcentage de la matière organique, cela tient à ce que les prélèvements avaient été faits l'un du côté du canal médullaire, l'autre du côté extérieur.

Analyse de M. Couturier (résultats d'ensemble rapportés à 100).

Harpon Poinçon

Humidité	8,47 %	4,18 %
Matières minérales	72,96	87,45
Matières organiques	18,96	8,37

Analyse de M. Pereira Salgado (l'analyse du poinçon est terminée, celle du harpon n'est pas achevée).

Poinçon

(Densité : 2,56)

Composition pour cent :

Humidité	6,26
Matières organiques	5,10
Phosphate de calcium	72,56
Carbonate de calcium	13,25
Phosphate de magnésium	0,98
Phosphate d'aluminium et fer	1,24
Matières insolubles	0,25

Le Prof. Mendes-Corréa ajoutait dans sa lettre accompagnant l'analyse : « L'état de minéralisation de ce fragment est très avancé. La proportion de matière organique tombe à une valeur presque méprisable pour des ossements néolithiques. La densité du fragment (2,56) est supérieure, dans une proportion considérable, à celle des os frais. Remarquez que celle du Pithécantrophe est de 2,7.

On travaille aussi sur le fragment de bois de cervidé. Je vous enverrai le résultat de son analyse dès qu'elle sera terminée. »

Il nous paraît intéressant de joindre à ces différentes analyses celle qui fut pratiquée, en premier lieu, sur un fragment de fémur humain, prélevé par M. le Prof. Mendes-Corréa lui-même, sur les ossements que renfermait la première tombe :

Matières organiques et humidité	19,27 %
Phosphate de chaux	57,79
Carbonate de calcium	17,47
Phosphate de magnésium	0,50
Alumine et oxyde de fer	3,11
Matières insolubles dans acide azotique dilué	2,40

Comme on le voit, il faut encore enlever l'humidité aux 19,27 % et cette dernière est ordinairement dans la proportion de 7 %.

La Dépêche de Vichy
et du Centre 03/1928

Bibliothèque Maison de l'Orient



146930

ge, mais opère lui-même une perquisition, en exigeant l'éloignement des intéressés ?

Quelles garanties peuvent actuellement nous donner des analyses et des examens, faits avec la science qu'on voudra, si nous ne savons pas sur quels objets ils sont exécutés ?

Je vous demande instamment, Monsieur le Ministre, d'ordonner qu'une expertise soit faite, complète et loyale, sur des objets mis au jour, dans le gisement, par les experts eux-mêmes, en présence des deux parties.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Vichy, le 3 Mars 1928.

Docteur A. MORLET.

M. le Prof. Mendès-Corréa ajoutait dans sa lettre accompagnant l'analyse : « les résultats sont absolument favorables à la thèse de l'authenticité préhistorique. Mes félicitations.

Une diaphyse humérale d'*Homo spelaeus*, probablement d'ancien, avait thier, 15

que nous. Selon M. Douie, des ossements du pléistocène supérieur (donc plus anciens que ceux de Glozel) « sont à peine fossilisés ».

Nous demandons ensuite au docteur Morlet des renseignements sur la question de conservation et de patine des objets.

Lisez, nous dit-il, ces deux lettres, l'une est de M. Depéret, membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, l'autre de M. le Prof. Mendès-Corréa, de l'Université de Porto.

« La conservation et la patine des objets préhistoriques, écrit M. Depéret, ne dépendent que dans une faible proportion de leur ancienneté, mais surtout de la nature du terrain où on les recueille.

Dans les terrains perméables, surtout sableux, les objets se détériorent rapidement et leur patine est très prononcée.

Dans les terrains imperméables, argileux ou marneux, la conservation est presque indéfinie et la patine est faible, ou même souvent inexistante. J'ai recueilli dans les marnes de St-Gérand-le-Puy, des os d'oiseaux de l'époque oligocène (peut-être un million de siècles) admirablement conservés, avec toutes leurs fines apophyses, leur patine était à peu près nulle.

A Glozel, poursuit M. Depéret, l'argile imperméable (il n'y a qu'à voir la boue visqueuse qui se forme après les pluies) conserve admirablement les objets en os — les briques et la poterie se ramollissent, mais ne se patinent pas. »

« Je crois, écrit de son côté M. le Prof. Mendès-Corréa, que la question de la patine des objets céramiques de Glozel, qui ont été à peine cuits et qui ont été enterrés dans la couche archéologique de nature argileuse, nous offre un problème dont il faut faire une

étude approfondie. La patine est une altération superficielle ou même profonde, dont les rapports avec le milieu environnant sont évidents.

Qu'est-ce qui arrive à Glozel ? La poterie à peine cuite est placée dans un milieu de même nature minéralogique, un terrain argileux. Tout en étant, certes, plus compacte que le terrain, elle s'amollit et s'identifie avec lui jusqu'au point de n'en pouvoir être séparée sans un séchage préliminaire et sans beaucoup de soins. Je me souviens très bien des conditions de la trouvaille d'une idole païenne à Glozel. Elle s'incorporait, dans une certaine mesure, avec le terrain qui l'environnait de tous côtés, sans la moindre solution de continuité. Les actions chimiques d'une permanence prolongée dans le terrain n'y pouvaient pas s'exercer d'une façon trop différente sur la surface de l'objet, dans l'intérieur de celui-ci et sur la terre argileuse environnante. La céramique cuite et la céramique à peine cuite, ne peuvent pas se patiner de la même façon. »

Enfin, M. Mendès-Corréa terminait sa lettre, en citant l'opinion d'un savant dont l'autorité est universellement reconnue : « L'éminent préhistorien espagnol, M. le Comte de la Vega del Sella m'a fait envoyer une coupure de *La Nación*, de Buenos-Ayres, où il exprime ses vues favorables à l'authenticité de Glozel. »